

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance en date du 4 février 1907, M. Georges Bornier, Directeur Général de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers, est autorisé à accepter et à porter la Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie qui lui a été conférée par S. M. le Roi Victor-Emmanuel III.

Par Ordonnance en date du 5 février 1907, M. Joaquim Ramonet y Mendo de Figueroa, Conseiller de légation de la Principauté à Madrid, est autorisé à accepter et à porter la Croix de Chevalier de deuxième classe de l'Ordre du Mérite Naval qui lui a été conférée par S. M. le Roi d'Espagne.

Par Ordonnance en date du 6 février 1907, M. Alfred Bruneau, Compositeur de musique, est nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance en date du 7 février 1907, M. Jean-Baptiste Franco, ancien Commissaire de Police à Monaco-Ville, est nommé Commissaire de Police honoraire.

Par Ordonnance en date du 8 février 1907, M. Victor-François-Antoine Godineau est autorisé à exercer les fonctions de Consul de Belgique à Monaco.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

M. le comte de Lamotte d'Allogny, chef de la Maison de S. A. S. le Prince de Monaco, est de retour dans la Principauté.

Sont également arrivés au Palais dont ils sont les hôtes : M. le lieutenant de vaisseau Bourée, aide de camp de Son Altesse Sérénissime; M. Emile Bernich, conseiller privé et inspecteur général des Finances, et M. Delefortrie, architecte du Musée Océanographique et inspecteur général des travaux d'architecture de la Principauté.

Les contre-torpilleurs *Hallebarde* et *Dragonne*, de la Marine française, après des exercices en mer, sont entrés, mercredi après-midi, au port où ils se sont amarrés.

Dès qu'ils sont descendus à terre, les deux commandants sont allés s'inscrire au Palais.

M. Louis Diémer, le célèbre pianiste, est depuis mardi, à Monte Carlo.

L'intéressante Association des Amis de la Jeunesse, aux destinées de laquelle président, avec tant de dévouement, M. Chiabaut et M. Belinzona, a su, jeudi soir, très heureusement, associer la pensée de faire le bien à celle, non moins appréciable, d'offrir une très aimable soirée à tous ceux qui avaient répondu à son appel.

Le veglione que les Amis de la Jeunesse ont donné, au profit des OEuvres de bienfaisance de la Principauté, au théâtre des Variétés, a obtenu en effet le double succès qu'en attendaient ses dévoués organisateurs. Il a été plein d'entrain, brillamment animé et la recette en a été satisfaisante, de sorte qu'à la joie de ceux qui y participèrent, répondra la joie de ceux moins fortunés auxquels, hélas ! les intrigues et les folies de Carnaval ne sourient guère.

Le bal a repris ensuite avec un nouvel entrain et s'est poursuivi jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Jeudi après-midi, M. Painchaux, attaché au Consulat de France, a arrêté sur la route de Roquebrune un cheval emballé. Ce cheval était attelé à une charrette où se trouvaient deux femmes. Le courageux sauveteur a été entraîné sur un assez long parcours et a reçu dans la région des reins quelques contusions heureusement sans gravité.

M<sup>lle</sup> Cléo de Mérode a obtenu un grand succès au Palais des Beaux-Arts dans la curieuse pantomime *Tanagra* que M. Paul Franck a écrite pour elle et qu'il interprète à ses côtés. Le remarquable mime et la belle ballerine se sont fait vivement applaudir dans cette œuvre dont la musique a été composée par M. Ed. Mathé et qui est réglée par M<sup>me</sup> Mariquita.

Le programme du Palais des Beaux-Arts comprenait en outre *Norman French* « presenting and excentric dancing act » et *Un beau Mariage*, pièce en un acte de MM. Timmory et Manoussi, jouée par M<sup>mes</sup> Patoret, Fleury, MM. Fernal et Alex.

On lit dans le dernier numéro des *Annales politiques et littéraires* :

Il y a un petit coin de la Côte d'Azur où règne, en ce moment, une grande émotion.

Je vous ai parlé d'Héraclée, cette cité qu'un groupe d'artistes est en train de fonder dans un site délicieux, entre Hyères et Saint-Raphaël au fond de la baie de Cavalaire. Le plus ancien « colon » de ce pays est Victorien Sardou, qui y a acheté, voilà vingt ans environ, un vaste lopin de terre. Or ce terrain, Sardou ne l'a jamais vu ! Voilà qui est original, assurément. Un propriétaire qui ne connaît pas sa maison, un jardinier qui ne connaît pas son jardin !

Mais Sardou est obligé de se rendre à Monte Carlo, où Raoul Gunsbourg lui monte *Theodora*. Et, sans doute, l'illustre écrivain, à l'aller et au retour, s'arrêtera-t-il

dans son domaine. Les Héracléens attendent, tout émus, cette visite, et s'approprient à chanter le chœur de la *Dame Blanche* :

Vive ! Vive notre seigneur !

Au reste, Sardou aura la satisfaction de rencontrer là-bas d'aimables voisins : Francis Thomé, qui s'y fait construire une villa, et le célèbre architecte Nénot, qui, avant de bâtir la sienne, opère des fouilles archéologiques d'un grand intérêt.

## CONCERTS

L'ouverture du *Freischütz* est une des pages les plus justement célèbres du romantisme musical. C'est donc avec raison que M. Jehin l'avait inscrite en tête du programme de son dernier concert. De chaleureux applaudissements en ont salué l'excellente exécution.

Faust est, comme Don Juan, un des deux ou trois types créés par le génie d'artistes privilégiés pour incarner moins les pensées ou les émotions humaines que les conditions même de ces pensées ou de ces émotions. Aussi tous les créateurs sont-ils hantés par cette grande figure. Wagner avait eu, lui aussi, la pensée d'écrire un Faust. Nous en avons l'ouverture qui fut composée en 1840 et revue en 1855. C'est cette page qui nous a été donnée au dernier concert. L'idée qu'elle développe se trouve résumée dans les lignes suivantes :

Le Dieu qui vit en moi

Peut faire vibrer profondément tout mon être intérieur,  
Celui qui trône au-dessus de toutes mes forces

Ne peut rien faire vibrer au dehors.

Et ainsi ma vie m'est à charge,

La mort souhaitée, la vie m'étant odieuse.

L'angoisse et le bonheur souhaité sont exposés dans deux thèmes distincts qui s'entremêlent pour aboutir, par une transition fort habile, à un pianissimo sur lequel se termine le morceau. Il a été magistralement interprété.

*Dolly*, de Gabriel Fauré, est une suite d'orchestre écrite avec la grâce qui caractérise le talent du maître et on l'a très chaleureusement applaudie. En l'orchestrant M. Rabaud a su en conserver la finesse voulue et tout ressort avec une netteté parfaite.

On a réentendu avec plaisir la *Fête Napolitaine* du maestro Pomé. C'est une excellente page, très colorée et qui a beaucoup de sentiment. Aussi a-t-elle encore été acclamée.

Le triomphateur du concert fut M. Maurice Hayot, violoniste au style large, un des plus merveilleux interprètes que nous ayons de la musique classique et particulièrement de Beethoven dont il a joué avec une autorité magistrale le *Concerto* pour violon et orchestre. La foule, enthousiasmée, l'a acclamé et rappelé frénétiquement. Il en a été de même à la deuxième partie du concert où l'on a fort goûté diverses œuvres avec accompagnement de piano. On ne peut que féliciter le brillant virtuose que l'on ne se lasserait pas d'entendre.

M. Paderewski a donné, vendredi soir, son deuxième concert au théâtre de Monte Carlo devant une salle magnifique.

L'orchestre, sous la haute direction de M. Léon Jehin, a ouvert la séance par la magistrale ouverture de *Patrie*, de Bizet, et s'est fait également applaudir, au cours de cette séance, dans une impeccable exécution du *Rouet d'Omphale*, de Saint-Saëns, et de la *Serenata*, de Moszkowski.

M<sup>lle</sup> Selma Kurz chanta successivement et de façon ravissante le célèbre air « Ombra leggiera... » de la *Dinorah*, de Meyerbeer, et la finale de la *Sonnanmbula*, de Bellini, qui lui valurent une double et très chaleureuse ovation.

Enfin, M. Paderewski souleva des tonnerres d'applaudissements après le classique *Concerto en mi bémol*, de Beethoven, qu'il joua avec accompagnement d'orchestre, et surtout après les morceaux de Chopin et de Liszt où sa virtuosité extraordinaire enthousiasma l'auditoire.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR

Dans ses audiences des 5 et 8 février 1907, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Paoli, Nonce-Marie, né à Porta (Corse) le 19 février 1851, garçon d'hôtel, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Fayet, Louis, né à Beaucaire (Gard) le 11 octobre 1869, jardinier à Beaucaire, trois jours de prison pour mendicité.

Jeudi 14 Février 1907, à 2 heures et demie

13<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. LÉON JEHIN  
avec le concours de M. Louis DIÉMER, pianiste.

<i>La Mer calme</i> , ouverture .....	Mendelssohn
<i>Concerto en Sol majeur</i> , pour piano et orchestre (cadence de M. Saint-Saëns)	Beethoven
M. Louis Diémer.	
<i>La Procession nocturne</i> .....	H. Rabaud
(d'après Nicolas Lenau).	
<i>Au Printemps</i> .....	Edw. Grieg
a) <i>Caprice Etude</i> (1 <sup>re</sup> audition) .....	L. Diémer
b) <i>Eau dormante — Eau courante</i> .....	Massenet
c) <i>11<sup>e</sup> Rapsodie hongroise</i> .....	Liszt
M. Louis Diémer.	
<i>Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg</i>	Wagner
(Introduction).	

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Le *Grand Prix du Casino*, à 27 mètres, a réuni 154 tireurs. M. Hall (anglais) tuant 12/12, premier, gagne 24,848 francs et l'objet d'art. MM. Roberts (anglais) et Interdonato (italien), tuant 14/15, deuxièmes, partagent 19,329 francs. MM. Comte Trauttmansdorff (autrichien) et Schiannini (italien), tuant 13/15, quatrièmes, partagent 5,443 fr.

Mercredi 13 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 3,000 francs.

Vendredi 15 février. — *Prix des Éilletts* (hand.), 1,000 fr.

Lundi 18 février. — *Prix de Roquebrune* (distance fixe), 1,000 francs.

Mercredi 20 février. — *Prix O'Brien* (hand.), 3,000 fr.

Vendredi 22 février. — *Prix du Mont-Agel* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 25, mardi 26, mercredi 27 et jeudi 28 février. — **9<sup>e</sup> Championnat Triennal** (distance fixe), **10,000 fr.** et une Médaille d'Or.

Vendredi 1<sup>er</sup> mars. — *Prix de la Condamine* (handicap), 1,000 francs.

Samedi 2 mars. — *Prix de Menton* (distance fixe), 3,000 francs.

Lundi 4 mars. — *Prix de Garavan* (hand.), 1,000 fr.

Mercredi 6 mars. — *Prix de La Turbie* (distance fixe), 1,000 francs.

Vendredi 8 mars. — *Prix de Laghet* (hand.), 3,000 fr.

Lundi 11 mars. — *Prix du Cap Martin* (handicap), 1,000 francs.

Mercredi 13 mars. — *Prix du Cap Saint-Jean* (distance fixe), 1,000 francs.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

S. M. le roi Léopold II est arrivé dimanche en Ses propriétés du Cap Ferrat où il compte faire un assez long séjour.

Le Souverain belge est accompagné, dans Sa villégiature, du baron Snoy et du docteur Entz.

\*\*

Les fêtes de Carnaval se poursuivent à Nice au milieu du plus joyeux entrain. La bataille de fleurs de jeudi a été pleinement réussie. On a beaucoup admiré les voitures délicieusement décorées, et sur tout leur parcours on a échangé avec animation les projectiles parfumés.

Le soir, le Veglione réunissait à l'Opéra une foule de dominos et de travestis. Le bal, suspendu un moment par la distribution de bannières aux plus jolis costumes, a repris jusqu'au matin.

Le Corso carnavalesque a été favorisé par un temps superbe. Confetti italiens à Nice, parisiens à Menton, ont fait rage autour des chars. Un bal fort joyeux a eu lieu l'après-midi au Casino de Menton, et le soir, à Nice, la redoute vert-sauterelle s'est déroulée au milieu de la plus belle gaieté.

\*\*

Le 16 février, s'ouvrira, à l'Artistique, l'Exposition des œuvres de Fragonard. Ce sera une manifestation des plus intéressantes, qui groupera la plupart des toiles, pastels, sanguines, sépias, encrés de Chine, esquisses aux crayons et bistres, du grand peintre provençal. Quatre des œuvres exposées valent chacune plus de cent mille francs.

De Cannes :

M<sup>me</sup> Richard Wagner, veuve du célèbre compositeur de musique et son fils, sont descendus dans un hôtel de Cannes, où ils passeront une partie de la saison.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**Thérèse**, drame musical en 2 actes, poème de Jules CLARETIE, musique de M. Massenet. — Distribution : Thérèse, M<sup>lle</sup> ARBELL ; Armand de Clerval, M. Ed. CLÉMENT ; André Thorel, M. DUFRANNE ; Morel, M. CHALMIN ; Premier officier, M. GLUCK ; Deuxième officier, M. ANANIAN ; Représentant du Peuple, M. MEURISSE. — Chef d'orchestre : M. Léon JEHIN.

**Myriame et Daphné**, opéra en 1 acte de Jacques Offenbach. — Daphné, M<sup>lle</sup> DUBEL ; Tyrcis, M<sup>lle</sup> TATE ; Myriame, M. Ed. CLÉMENT ; Alphésibée, M. DUFRANNE ; Chryséa, M<sup>me</sup> GIRERD. — Ballet : M<sup>lle</sup> TROUHANOWA et le Corps de ballet. — Chef d'orchestre, M. André BLOCH. — Décors de M. VISCONTI ; décors lumineux de M. E. FREY.

Après les magnifiques soirées, consacrées aux représentations de *Nais Micoulin*, où M. Raoul Gunsbourg fit preuve d'un bel effort, voilà que, grâce à son inépuisable activité et au précieux patronage de S. A. S. le Prince Albert de Monaco, mécène auguste et suprêmement bienveillant, nous venons d'entendre de nouvelles pages musicales dignes assurément de l'accueil le plus enthousiaste que puisse faire un public intellectuel à l'œuvre à peine éclos de M. Massenet.

Nous avons, donc, l'agréable devoir de donner ici le compte rendu de *Thérèse*, dont la création comptera parmi les plus hautes manifestations d'art de notre saison lyrique. C'est une partition — disons-le de suite — d'une telle beauté, d'une symphonie si claire, d'une inspiration si élevée et d'un tissu mélodique si délicat, qu'il est inconcevable que l'on n'en soit ravi dès les premières notes. Comme dans toute la musique de Massenet, chaque thème y est marqué de ce don inestimable de l'expression qui lui permet d'éveiller des sentiments passionnés ou des images colorées et pittoresques. Suivant ses formules sobres, précises, sans recherche exressive d'instrumentation, certaines pages, notamment au second acte, atteignent à de sublimes envolées avec une intensité d'action soutenue.

Tout le captivant drame de *Thérèse* est fondé sur un épisode de la révolution de 1792, ayant pour cadre le parc et le château Clerval, à Clagny, près de Versailles ; et c'est M. Jules Claretie qui, en vrai poète, en a su présenter les personnages suivant la vérité historique de leur caractère, malgré les exigences de la fiction d'art.

Nous sommes à la veille de la Terreur. Le girondin André Thorel a racheté, dans l'intention de le restituer à son maître, le marquis Armand de Clerval, le vieux château seigneurial, où il venait souvent visiter son noble ami, aujourd'hui émigré. Thorel a épousé Thérèse qu'il aime profondément. Thérèse admire la beauté d'âme de son mari ; elle lui est dévouée et s'émeut des dangers qui le menacent. Mais voici que le marquis de Clerval revient : il va se battre en Vendée. Il retrouve Thérèse qu'il aime, qu'il aime encore, et dont il est secrètement adoré ; car, en dépit de sa vertu et de son dévouement conjugal, si la vie de Thérèse est vouée à celle d'André Thorel, le fond de son cœur reste attaché au souvenir de son ami d'enfance, Armand de Clerval. Celui-ci est traqué par les Jacobins. Il est caché sous la protection d'André Thorel qui veut le sauver. — L'action se précipite, comme d'ailleurs se précipitaient les événements de cette époque tragique. — Le girondin Thorel est suspect. On l'arrête. Mais il a le temps d'obtenir un sauf-conduit pour le marquis de Clerval. — Armand, seul avec Thérèse, pendant que Thorel part en bravant l'orage, déclare qu'il ne se sauvera que si elle le suit. Affolée, car c'est la mort pour Armand, s'il tarde à s'enfuir, déchirée par la lutte atroce de son devoir et de sa passion, Thérèse finit par promettre de le rejoindre dès qu'elle saura que son mari est hors de danger. — Armand part sur cette promesse : il est sauvé ! — A ce moment, on entend la foule qui hurle : la charrette passe : André est au nombre des condamnés. Thérèse, fidèle à son mari qui va mourir, se rue à la fenêtre et crie : « A bas la guillotine ! Vive le Roi ! » Une horde de révolutionnaires et de tricoteuses envahit le château et se jette sur Thérèse qui est entraînée à la mort.

L'évocation de cet épisode, tout vivant de par l'art le plus sûr, où sont en conflit l'amour et la fatalité, devait tenter le génie de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre.

Nul n'ignore que Massenet figure au premier rang parmi les musiciens poètes et lettrés contemporains qui se préoccupent des sujets de leurs œuvres. Là est le secret de sa puissance théâtrale. L'imagination, chez lui, est une source intarissable mise au service de son art pour prêter plus de relief aux personnages qui vivent dans son orchestre, ainsi qu'à ses idées larges et vigoureuses. Ses chœurs sont toujours traités avec une incomparable entente de l'effet ; sa déclamation vous laisse l'impression d'un discours musical logique, persuasif, de puissante éloquence, et ses airs, malgré l'incarnation accordée aux paroles, demeurent toujours le fait d'un exquis et souverain mélodiste qui sait trouver des phrases de la plus vive expression et de la plus rare beauté.

Ce n'est pas dans *Thérèse* qu'on pourrait trouver des longueurs ou des passages obscurs. Mais on y trouve des merveilles musicales. C'est d'abord l'ouverture avec un chœur de coulisse d'un effet impressionnant ; toute la grande scène d'une poésie si mélancolique entre Thorel et Thérèse, liée à un très original et délicieux motif de harpe se combinant avec un dessin des flûtes, imitant le bruit des gouttes d'eau qui tombent dans la vasque ; puis l'exquis et si triste *intermezzo* de la chute des feuilles, page d'orchestre inoubliable, et l'admirable scène, si solidement construite au point de vue vocal, entre Thérèse et Armand Clerval, où l'on a acclamé d'enthousiasme l'adorable trouvaille de l'évocation du passé sur un menuet que joue le clavecin.

Ce même menuet d'amour revient à l'orchestre, aux cordes en sourdine, à l'entr'acte.

Au début du second acte, signalons la très expressive mélodie — « jour de juin, jour d'été » — que M<sup>me</sup> Arbel chante avec un profond sentiment drama-

tique; puis encore toute la scène entre Thérèse et André Thorel, mêlée de battements de tambour et de cris de foule; la scène chaude et passionnée des adieux d'Armand de Clerval et de Thérèse, qui contient une phrase emportée, l'une des plus sublimes inspirations de M. Massenet: « Ah! viens, partons vers un pays lointain »; et, enfin, tout le dénouement d'une violente passion tragique.

Un détail qui est encore à l'éloge du poète autant que du musicien, c'est que, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, les trois principaux personnages sont des amants de la nature. Au milieu des chocs de vie, ils rêvent, du plus pur de leur âme, le bonheur d'une solitude champêtre. Jean-Jacques Rousseau pèse sur eux, comme d'ailleurs, il a pesé sur tous les héros même les plus farouches de la Révolution française, qui, au milieu des heures les plus sanglantes, rêvaient d'églogues et de bucoliques.

Dans l'interprétation de tout premier ordre, nous avons retrouvé M. Clément, dont l'entrée en scène a provoqué une longue salve d'applaudissements. Sa composition du rôle d'Armand de Clerval, tant au point de vue dramatique que musical, est admirable. Il y a été acclamé. Et que dire de M. Dufranne, sinon qu'il a prêté tout son talent et tout son organe magnifique au personnage d'André Thorel.

Le rôle de Thérèse a valu un très grand succès à M<sup>lle</sup> Arbelle, qui a fait chaleureusement applaudir sa belle voix et son jeu de tragédienne superbe.

A côté de ce trio d'artistes incomparables, il est juste d'attribuer une place, dans l'immense succès de la soirée, à MM. Chalmin, Gluck, Ananian et Meurisse qui complétaient une superbe pléiade d'artistes.

L'orchestre, conduit par M. Léon Jehin avec cette conscience artistique et cette science musicale dont il possède la plus sûre maîtrise, a fait ressortir toutes les beautés de la partition.

Mise en scène impeccable, avec décors d'une rare fidélité, artistement brossés par M. Visconti, et rehaussés par les merveilleux décors lumineux de M. Eugène Frey.

Nous ne décrivons pas les ovations dont M. Massenet a été l'objet après la triomphante représentation de *Thérèse*. Ce fut, dans la salle, un cri unanime de victoire, saluant le maître illustre de *Manon* et de *Werther*.

\* \* \*

La soirée s'achevait avec un acte inédit d'Offenbach, *Myriame et Daphné*, délicieuse comédie lyrique, dont le sujet est tiré de l'épisode mythologique chanté par Ovide: — Myriame et Daphné s'aiment en dépit de leurs parents. Un soir d'orage, Myriame éperdue cherche Daphné, qui, comme lui, s'est échappée de la maison paternelle. Il voit à ses pieds un voile taché de sang. C'est le voile de Daphné! Myriame se noie de désespoir, en la croyant tuée. Mais Daphné n'est pas morte, et c'est elle-même qui vient maintenant supplier Eros de lui rendre son amant pour l'éternité. Son vœu est exaucé. Les deux fidèles amoureux sont immortalisés.

On doit encore à l'infatigable directeur de notre théâtre cette heureuse révélation. La partition qu'il vient de faire applaudir est un bijou musical, d'une exquise fraîcheur, qui fut remarquablement interprété par M<sup>lles</sup> Dubel et Tate; MM. Clément et Dufranne.

Ces excellents artistes, dont les éloges ne sont plus à faire, ont été salués d'enthousiasme *usque ad finem*.

Tous nos compliments à M. André Bloch qui a dirigé en toute perfection l'exécution de *Myriame et Daphné*.

FERNAND PLATY.

## Lettre de Paris

Paris, 10 Février 1907.

Il y eut gala cette semaine encore à l'Académie Française. Le comte d'Haussonville y recevait S. Em. le cardinal Mathieu, et si le monde des lettres y accourut avec moins d'empressement qu'à la rencontre de Vogüé-

Barrès, l'assemblée n'en prit qu'un aspect plus étroitement aristocratique et vieille-France. Il serait difficile, sans toucher à des questions trop actuelles, d'analyser les discours qui, à cette occasion, furent échangés. Il est permis cependant de retenir ce passage charmant où le récipiendaire rappelle la jeunesse et le séjour à l'École Normale du cardinal Perraud, son prédécesseur:

« Le cardinal Perraud se montra toujours très attaché à l'École dont il fut le bienfaiteur généreux. On savait que lui en parler était le sûr moyen de le tirer de son silence et de le dérider. Il racontait avec complaisance qu'après la révolution de 1848, ses élèves avaient été incorporés dans la garde nationale; il n'était pas loin de croire que c'était eux qui avaient sauvé la société aux journées de juin. Une fois, paraît-il, on l'entendit fredonner un couplet qui n'avait rien d'académique, dans lequel Weiss exaltait la belle tenue et, passez-moi l'expression, puisque le cardinal se la permettait, le chic militaire de ses camarades aux dépens de leurs rivaux de l'École polytechnique. Heureux temps! Ils étaient jeunes, ils gardaient leur gaieté en pleine révolution et ils croyaient même à la garde nationale! Tous ces aiglons en cage prirent leur vol et se dispersèrent; il n'en reste plus guère, messieurs, car nos gardes nationaux de 1848 se font rares. »

Ce charmant couplet fixe un point d'histoire littéraire. C'est à un prince de l'Eglise que le mot « chic » doit la singulière fortune qui lui donna une existence régulière. Eclat entre les pavés de Paris ou dans quelque coin d'atelier, il semblait condamné à demeurer à tout jamais en marge de la société régulière. C'était un de ces mots bohèmes venus on ne sait d'où, un vocable sans état civil, un gavroche du langage.

La « vie des mots », comme eût dit le grand Darmesteter, n'est pas moins pleine de surprises et de bizarreries que la vie des hommes. Ce rapin, mal élevé, ce gamin de Paris, effronté et gouailleur, se range un beau jour. Il fait une fin. Il recherche les honneurs. Le monde le plus collet monté lui ouvre ses portes. Le voilà de l'Académie, comme Meilhac. Et qui trouve-t-il pour le présenter dans ce milieu où sa libre allure pourroit faire glisser quelques perruques! Non pas un de ces écrivains frivoles qui fréquentent dans les coulisses et dans les salles de rédaction. Fi donc! Ils sont trop compromettants. C'est un Prélat, un Cardinal qui introduit ce vaurien dans la bonne compagnie; cet effronté qui retroussé d'une pichenette le nez du respect et fait danser la sarabande aux points d'admiration, se met sous la protection d'un homme qu'on n'a, paraît-il, jamais vu sourire, et vient en cette austère société saluer solennellement le parti des ducs. Et vraiment cette entrée n'est pas sans un certain « chic ».

Cependant tandis que l'Académie comblait les rangs de ses Immortels, un journal nous affirmait qu'il s'en était fallu de peu, du hasard d'une conversation, que nous ne le fussions tous devenus, non point métaphoriquement, à la manière des quarante, mais en réalité et pour tout de bon. Si l'histoire n'est pas vraie, elle est assez jolie pour qu'on la rapporte. Elle est d'un poète sur la famille d'un poète. C'est Maurice Rollinat qui la racontait et il s'agit des Cros, cette remarquable famille dont un des représentants, Henri, vient de s'éteindre.

Henry Cros était un grand artiste et la postérité lui rendra justice.

Son père, docteur, professeur de philosophie et d'histoire, écrivait de remarquables études sociologiques, qu'il discutait avec ses trois fils, Antoine le médecin, Henry le sculpteur et Charles, poète et savant, dont les monologues: *l'Obsession*, *le Hareng saur*, *le Bilboquet*, firent autant la réputation que ce remarquable volume de vers: *le Coffret de santal*. Charles Cros, le premier de tous, trouva le principe du phonographe et la photographie des couleurs.

Maurice Rollinat se plaisait à raconter l'anecdote suivante, légende peut-être, mais jolie et peignante sous de pittoresques couleurs cette remarquable famille des Cros:

Un jour, le docteur Antoine annonça aux siens qu'il avait trouvé un secret merveilleux pour empêcher les hommes de mourir.

Ses frères s'enthousiasmaient; le père gardait le silence. Alors, comme son fils l'interrogeait:

— Donner aux pauvres hommes, qui luttent et souffrent, l'immortalité? Leur enlever l'espoir du repos et d'une vie meilleure? Il faudrait en ce cas supprimer la douleur, la haine, la misère. Puisque tu y es impuissant, jette au feu, crois-moi, les formules de ta découverte malfaisante.

Le docteur Antoine s'absorba quelques minutes en une grave songerie, puis lentement, dans l'âtre familial, il brûla feuille à feuille le magique grimoire qui devait détruire la mort.

Il en est plus d'un sans doute qui n'aura pas la sagesse du professeur Cros et qui regrettera la disparition des mystérieuses formules. Mais il ne s'en trouvera guère je crois, pour protester contre l'abolition des formules non moins mystérieuses et plusieurs fois centenaires qu'emploient encore nos gens de loi pour la confusion et la plus grande terreur des profanes.

Il y quelques années, un avocat du barreau de Paris, M<sup>e</sup> Henry Bréal, commença, dans la presse, une campagne contre le style des actes de procédure, style qu'il avait, avec quelque irrespect, baptisé le *jargon judiciaire*. Le public s'intéressa à cette question et les commentaires furent nombreux. Les uns disaient, non sans quelque raison, que les actes de procédure sont des grimoires incompréhensibles pour le public; les autres répondaient, avec à-propos, que toute science a son langage, et que le droit a son vocabulaire technique, comme la médecine ou l'arithmétique.

Entre les deux partis aux prises, le ministre de la justice d'alors, M. Monis, se dressa comme arbitre: il fit, le 11 avril 1902, paraître à l'*Officiel* un décret nommant « la commission de réforme des actes de procédure » qui choisit M. Bréal comme rapporteur.

On pouvait croire que l'influence soporifique des bureaux à cartons verts viendrait bientôt à bout des efforts de cette commission nouvelle, — comme cela est arrivé pour tant d'autres. Mais il n'en a pas été ainsi, paraît-il.

Et voici que M. Malepeyre, l'éminent conseiller à la Cour de cassation, qui préside la commission, vient de déposer entre les mains du ministre un rapport de M<sup>e</sup> Bréal et des modèles de formules nouvelles composées à l'Imprimerie nationale sous leur direction.

Les formules actuelles, qui ne sont d'ailleurs imposées que par l'usage et que ne prescrit aucun texte de loi, remontent, le rapport nous l'apprend, au dix-septième siècle:

« Ce fut Colbert qui, alors qu'il unifiait la Justice par ses célèbres ordonnances, prit soin de faire rédiger un formulaire modèle afin que les procédures devinssent semblables devant tous les parlements de France. Ce formulaire type, emprunté pour la plus grande part au « Stile du Châtelet », a survécu à tous les régimes qui se sont succédé depuis près de trois siècles; les habitudes de la procédure ont transmis de génération en génération les modèles des exploits de jadis; le contraste entre ces actes surannés et la vie moderne est trop choquant: les hommes de loi s'adressent aux Français de 1906 dans la langue des contemporains de Guy Coquillé. »

On ne peut pas espérer, même si le ministre approuve les conclusions du rapport de M. Bréal, qu'un exploit d'huissier devienne une lecture agréable. Mais on pourra se déclarer satisfait si leur clarté commence à préparer la réalisation du vœu, hélas platonique, formulé il y a cent dix-sept ans par la Constituante: « Le Code de Procédure civile sera incessamment réformé de manière qu'elle soit rendue plus simple, plus expéditive et moins coûteuse. »

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

## AVIS

Par acte sous seing privé en date, à Monaco, du 15 octobre 1906, enregistré, la demoiselle **Juliette Vittart**, loueuse en garni, demeurant à Monaco, a cédé à monsieur **Auguste-Joseph Bernard**, maître d'hôtel, demeurant ci-devant à Beausoleil, le fonds de commerce de « Maison meublée » qu'elle exploitait à Monte Carlo, maison Torelli, boulevard des Moulins.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à former opposition entre les mains de l'acquéreur dans la huitaine de ce jour, à peine de forclusion.

Monaco, le 12 février 1907.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, Huissier à Monaco  
8, rue des Carmes

**VENTE SUR SAISIE**

Le mercredi 20 février 1907, à deux heures du soir, au 1<sup>er</sup> étage de la maison Morand, sise au quartier Castellaretto, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers tels que lit en noyer, commode, glaces, tables, rideaux, chaises, etc.

Au comptant. 5 p. % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

**TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO**

**EXTRAIT**

Par jugement en date du 8 février courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco a déclaré la Dame **Nelly Faguet**, épouse **Perucca**, couturière, demeurant à Monte Carlo, en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour.

M. d'Alverny, vice-président du siège, a été nommé commissaire, et M. Cioco, syndic provisoire de la dite faillite.

Pour extrait conforme.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

M<sup>e</sup> TOBON, huissier à Monaco, demande d'urgence un Clerc.

**LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES**

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Rayana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

**FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES**

ET SIROPS

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison **Colly-Joffredy**

(ENTREPOT MONÉGASQUE DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)

21, Boulevard de l'Ouest -- Téléphone 4-44

ON LIVRE A DOMICILE

Seul dépositaire de la Brasserie RUBENS

**ASSURANCES**

**CARLÈS et PERUGIA**

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABEILLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>ie</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>ie</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précède ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vins, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

**Luxe et Utilité**  
**GRAND BAZAR**

**MAISON MODÈLE**

M<sup>ME</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur breveté

de S. A. S. le Prince Albert de Monaco

Monte Carlo - Immeuble du Grand-Hôtel - Monte Carlo

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE.

ARTICLES DE PARIS. MAROQUINERIE FINE. JOUETS.

ROULETTES ET TAPIS. PAPETERIE.

OMBRELLES. CANNES. PARAPLUIES.

SOUVENIRS DE MONTE CARLO. PARFUMERIE. EVENTAILS.

CRAVATES. CHEMISES DE SOIRÉE.

XXX ARTICLES DE MÉNAGE. XXX

**Maison de Confiance. - Prix modérés.**

English spoken. Man spricht Deutsch.

**PARFUMERIE**

DE MONTE CARLO

**NESTOR MOEHR**

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. - Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

**EXTRAIT DE CANTHARIDES**

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

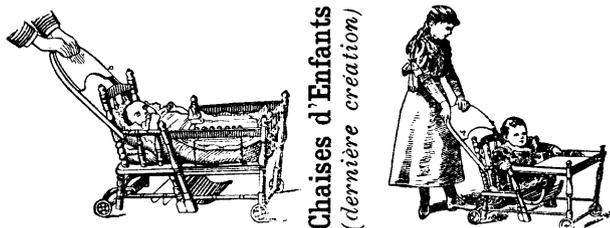
HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

**Eugène VÉRAN**

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)



Installations à forfait. - Réparations de Meubles  
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

*L'Indicateur-Chaix* (paraissant toutes les semaines) avec cartes .....Fr. » 75

*Livret-Chaix continental* (mensuel) :

1<sup>er</sup> vol., réseaux français, avec huit cartes..... 1 50

2<sup>e</sup> vol., services étrangers, avec carte coloriée..... 2 »

*Livret-Chaix spécial de chaque réseau* (mensuel) avec carte..... » 40

*Livret-Chaix de Voyages circulaires* de chaque réseau avec cartes, plans et gravures..... » 30

*Livret de l'Algérie et de la Tunisie* (mensuel) avec carte coloriée..... » 50

*Livret spécial des environs de Paris* (mensuel) avec sept cartes..... » 25

*Livret de la banlieue* avec carte... { Ouest..... » 10

{ Est..... » 10

*Livret des Rues de Paris* (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres..... 2 »

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**Nettoyage à Sec spécial.** Gants depuis 0<sup>f</sup> 25.  
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.



Usine à Beausoleil. - Magasin : villa Paola, 25, boulev. du Nord **Monte Carlo**

**LE MONITEUR DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

**20 PAGES** GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs - UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.

3 MOIS : 8 fr. 50 - UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

ARRIVÉES du 3 au 10 Février 1907.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Pust	Passagers.
Gènes	vap. Galatea, ital.	Olivari	Id.
Newcastle	vap. Minna-Schuldt, all.	Bethman	Houille.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Sanary	chaland Sant-Jausé, fr.	Raffalli	Briques.
St-Tropez	cutter Marguerite, fr.	Cosso	Vin.
Id.	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Id.
Cannes	b. Monte-Carlo, fr.	Régretto	Sable.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Graillard	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Aune	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.

DÉPARTS du 3 au 10 Février

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Pust	Passagers.
Nice	vap. Galatea, ital.	Olivari	Id.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Nice	goëlette Marie-Louise, fr.	Brondi	Id.
St-Tropez	cutter Marguerite, fr.	Cosso	Sur lest.
Id.	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Id.
Cannes	b. Monte-Carlo, fr.	Régretto	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Graillard	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Charbon.
Id.	b. Virginie, fr.	Aune	Fûts vides.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.